

21/11/2024

Optimiser sa fiscalité, en y **donnant du sens**

**MAIF**



# Intervenants



**Catherine GOUDEAU**

Conseillère en gestion  
de patrimoine

**Pierre-Yves BACHELIER**

Ingénieur patrimonial

1

Présentation MAIF  
Solutions  
Financières

2

Faire de l'épargne  
utile à la planète et  
à la société

3

Le système de  
l'impôt sur le  
revenu

4

Allier optimisation  
fiscale et impact  
positif à travers **la  
déduction d'impôt**

5

Allier optimisation  
fiscale et impact  
positif à travers **la  
réduction d'impôt**

# 1

## Présentation de MAIF Solutions Financières

# 1.1 Présentation MAIF Solutions Financières

Qui sommes-nous ? Les chiffres clés

Une filiale  
dédiée à la  
Gestion de  
Patrimoine

**2007**

**Création** de la filiale  
**MAIF Solutions  
Financières**

**110 + de 50 K**

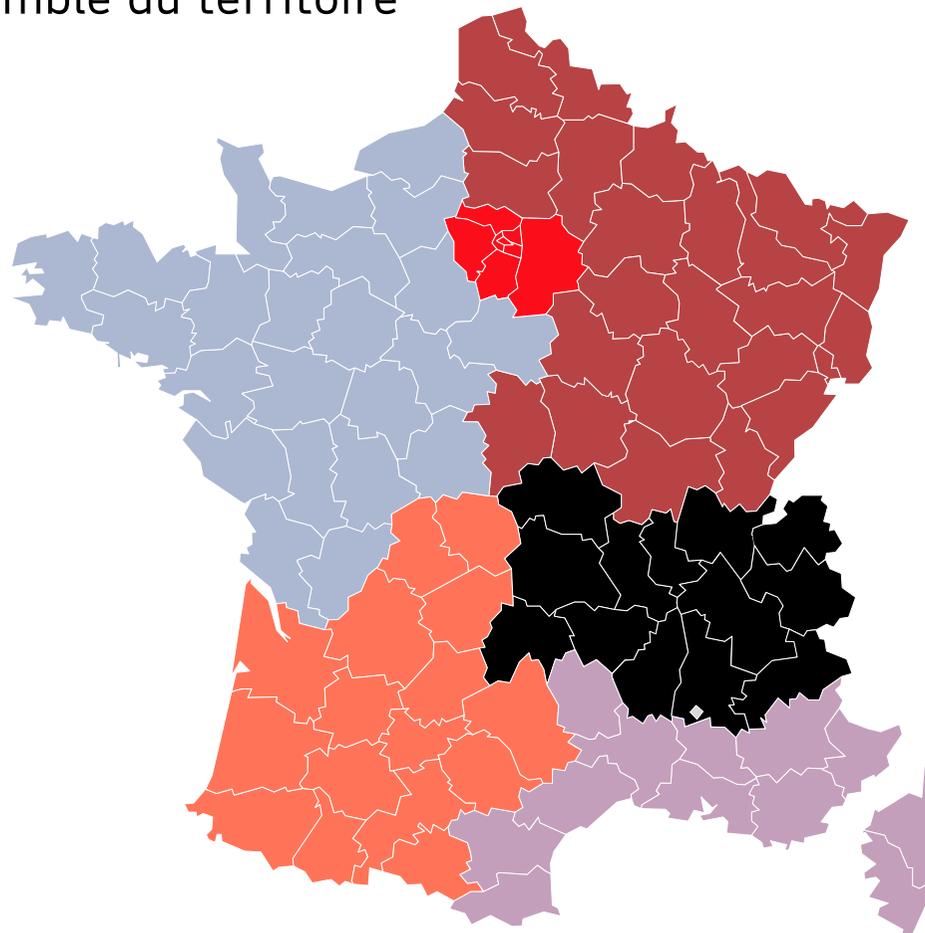
**Collaborateurs**  
présents à nos côtés

**clients sociétaires**  
nous font confiance

## 1.2 Présentation MAIF Solutions Financières

MSF présent sur l'ensemble du territoire

Près de **60**  
Conseillers en  
Gestion de  
Patrimoine à  
votre disposition sur  
toute la France



# 1.3 Présentation MAIF Solutions Financières

## Notre démarche



### Découverte patrimoniale

- Bilan de votre situation (situation familiale, professionnelle, patrimoniale, fiscale, budgétaire, vos objectifs...)



### Présentation de la stratégie et des préconisations

- Recommandations, présentation des solutions personnalisées et adaptées aux besoins



### Finalisation

- Phase de finalisation de l'opération
- Vérification de l'adéquation entre la composition de votre patrimoine, vos objectifs et les contraintes de gestion

# 2

Faire de l'épargne utile à la **planète**  
et à la **société**

## 2.1 Faire de l'épargne utile à la planète et à la société

Être utile dans la **gestion de nos actifs**

« Convaincus que seule une **attention sincère portée à l'autre et au monde** permet de garantir un **réel mieux commun** »

La MAIF a défini sa **raison d'être**, œuvrer pour le mieux commun...

**22**  
**Milliards**  
**d'actifs**  
**gérés**

**70 Millions € - MAIF FORETS**

**40 Millions € - MAIF IMPACT**

**8,2 Millions € - MAIF POUR LE VIVANT**

**250 Millions € - MAIF AVENIR**

## 2.2 Faire de l'épargne utile à la planète et à la société

Être utile dans notre **fonctionnement chez MSF**

Comment MAIF Solutions Financières traduit sa politique responsable au sein de son organisation ?



### Carbone 4

> Accompagnement des organisations dans la **décarbonation**, adaptation au **changement climatique**

- > Parc véhicules électriques
- > Décarbonation dans les fonds gérés



### France Active

> Accompagnement des entreprises pour une **société plus solidaire**

- > 67 000 emplois créés ou sauvegardés sur 2023
- > Place de l'émergence



### Positiv'

> Accompagnement des personnes éloignées de **l'emploi** à la création d'entreprise ou le retour à l'emploi durable

- > 2 275 accompagnements
- > 967 créations d'entreprises

Avoir de l'impact au sein de notre entreprise

## 2.4 Faire de l'épargne utile à la planète et à la société

Être utile dans les **solutions d'investissement que nous proposons**

Nos supports d'investissement respectent tous, les **critères ESG** (environnement, social et de gouvernance).

Une politique **d'exclusions** stricte des fonds dédiés

- > Pétrole
- > Charbon à partir de 2030,
- > Tabac,
- > Pays n'ayant pas aboli la peine de mort,
- > Travail des enfants,
- > Armement...

Des **labels** attestant de la qualité des support sélectionnés



Le petit +

Nous reversons une partie des fonds collectés à certains collectifs qui partagent nos valeurs

 créateur  
de forêt

# 3

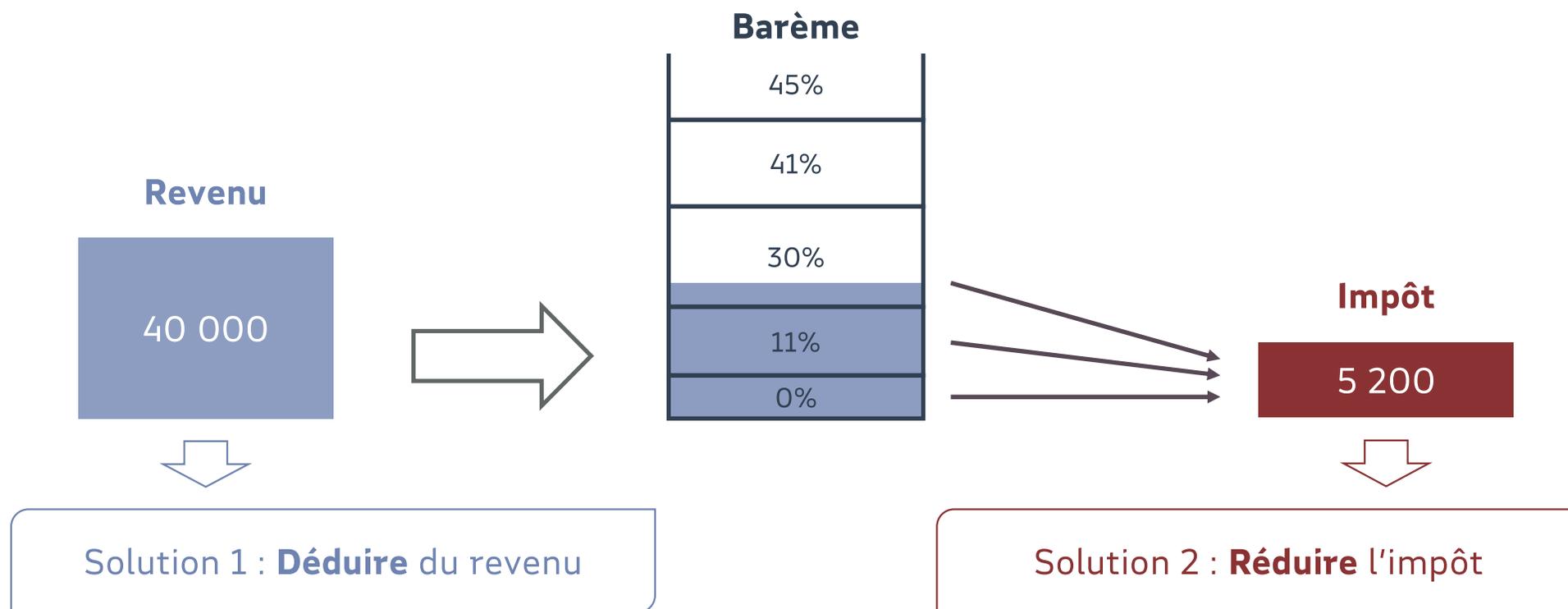
## Le calcul de l'impôt sur le revenu

## 3.1 Le barème de l'impôt sur le revenu

45%	Plus de 177 106 €
41%	De 82 342 € à 177 106 €
30%	De 28 798 € à 82 341 €
11%	De 11 295 € à 28 797 €
0%	Jusqu'à 11 294 €

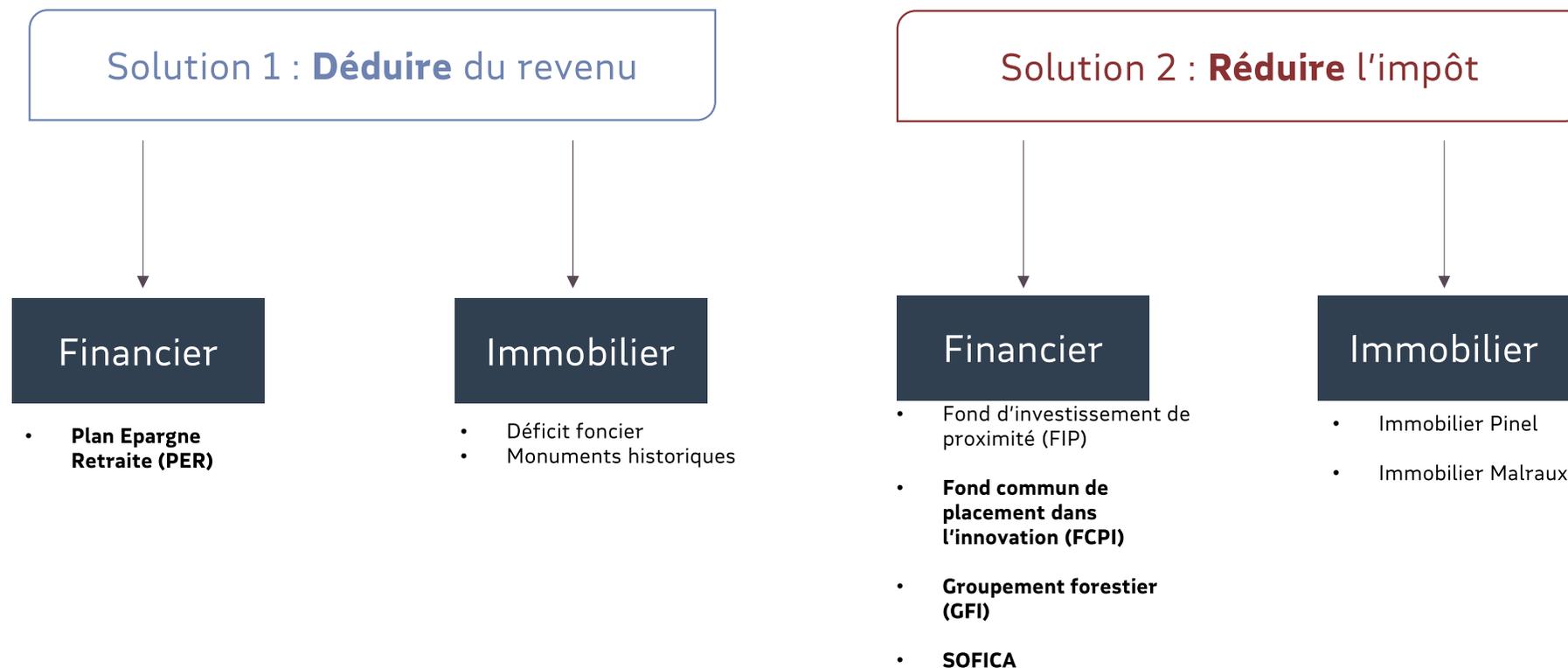
La TMI est la tranche d'imposition dans laquelle vos plus hauts revenus sont taxés.

## 3.2 Comment baisser son impôt sur le revenu ?



L'étude de l'avis d'impôt est essentielle pour trouver les solutions adaptées à votre situation.

## 3.3 L'offre MAIF Solutions Financières



Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

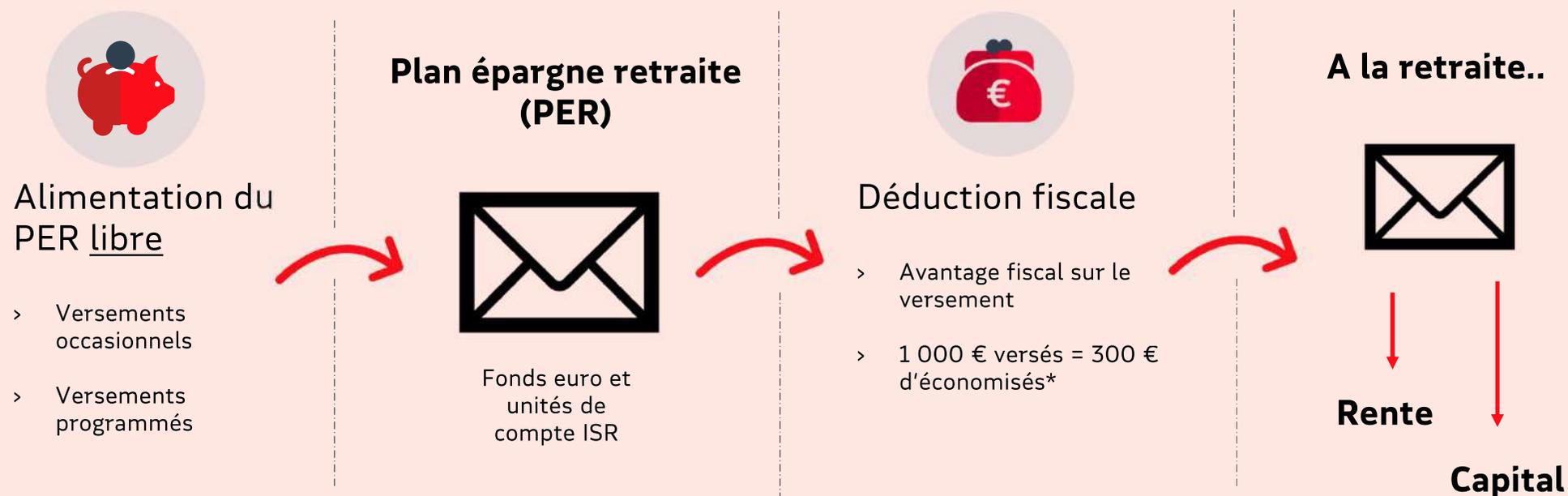
# 4

## Allier optimisation fiscale et impact positif à travers **la déduction**

- > *Exemple du PER*
- > *Déficit foncier*

# 4.1 La déduction d'impôt

Le **Plan Epargne Retraite** pour réduire ses impôts - fonctionnement

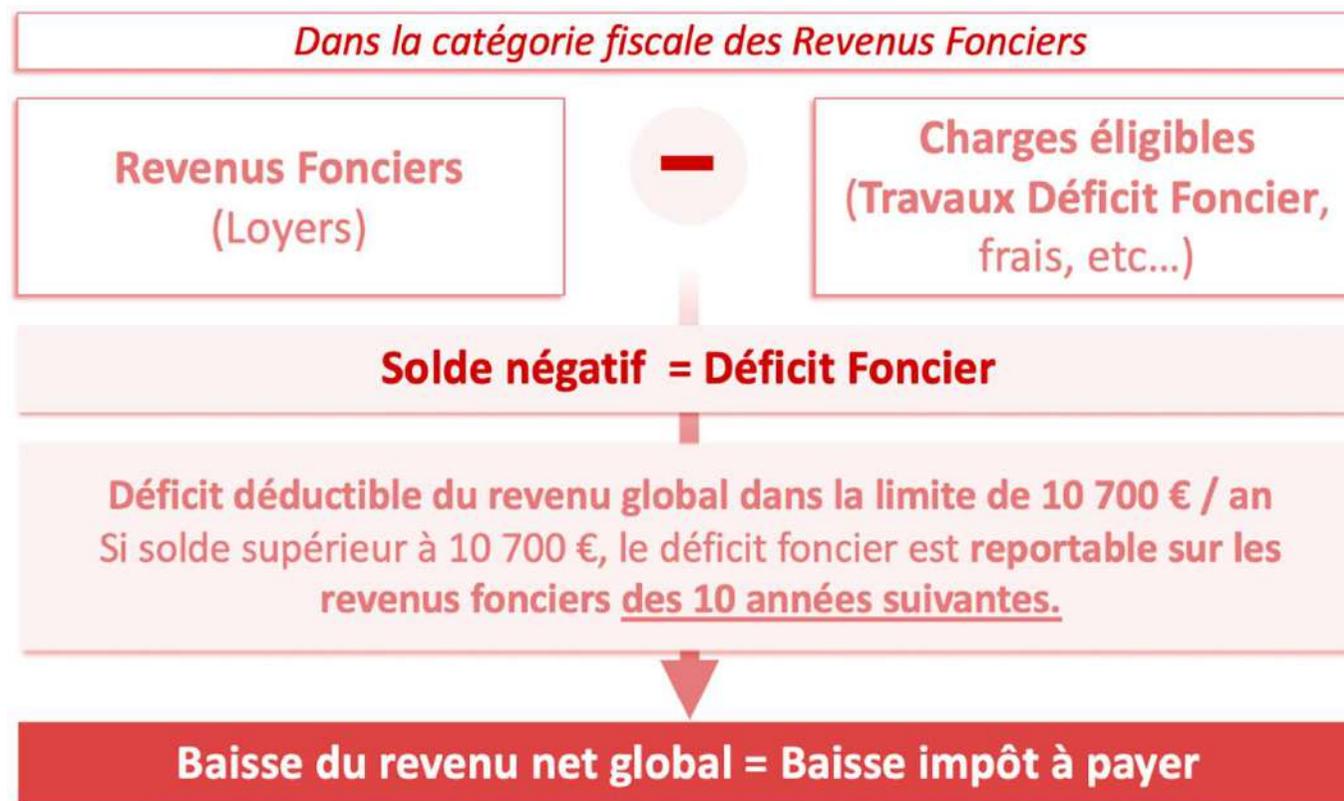


\*Dans une tranche marginale d'impôt à 30%

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Le PER est un produit d'investissement pouvant comporter des risques de perte en capital.

## 4.2 La déduction d'impôt

### Le déficit foncier



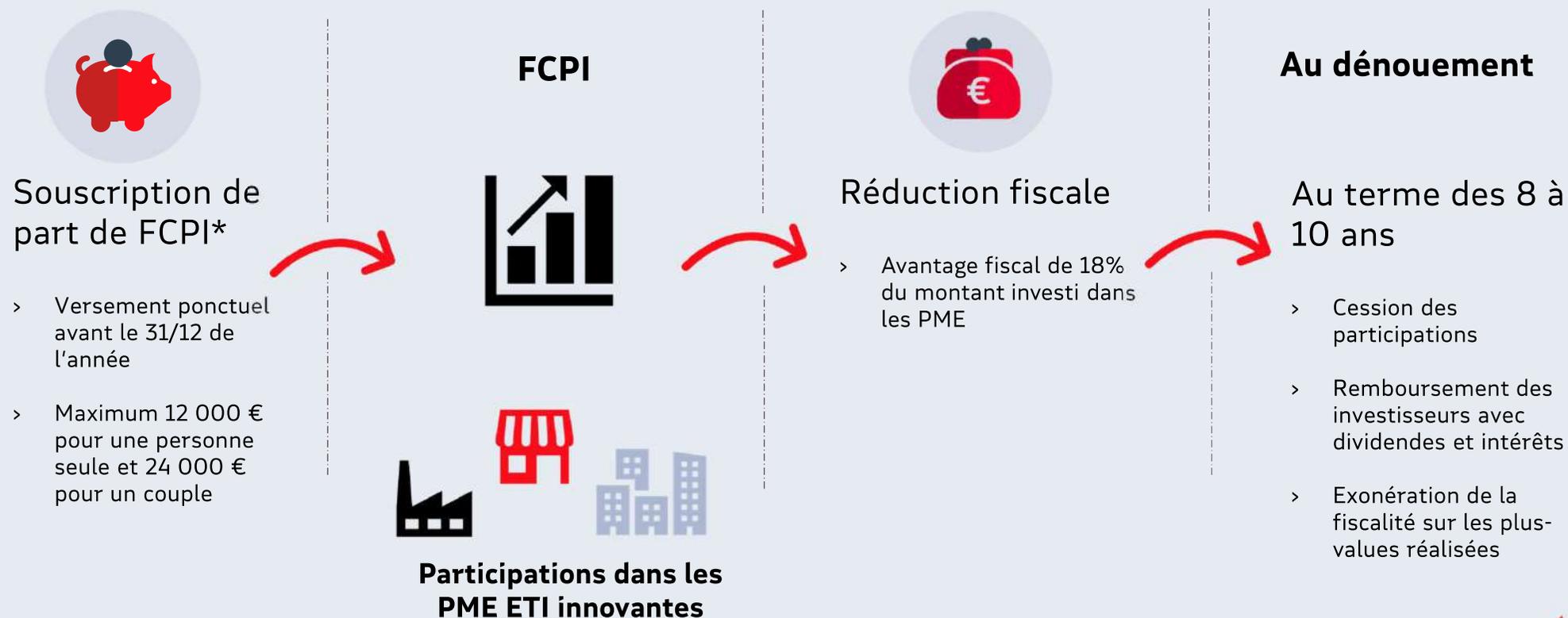
# 5

## Allier optimisation fiscale et impact positif à travers **la réduction**

- > FCPI
- > GFI
- > SOFICA

# 5.1 La réduction d'impôt

## Le FCPI pour soutenir des PME innovantes



## 5.2 La réduction d'impôt

Le FCPI pour soutenir des PME innovantes - quelques exemples

Quelques exemples de participations prises par nos partenaires



### **Saveurs et vie** - Santé

- > Qualité gustative et nutritive des repas livrés à domicile pour les personnes âgées ou fragiles



### **Greenoffice** - Technologie

- > Collecteurs et logiciels innovants pour aider les entreprises au tri sélectif (poubelle connectée)



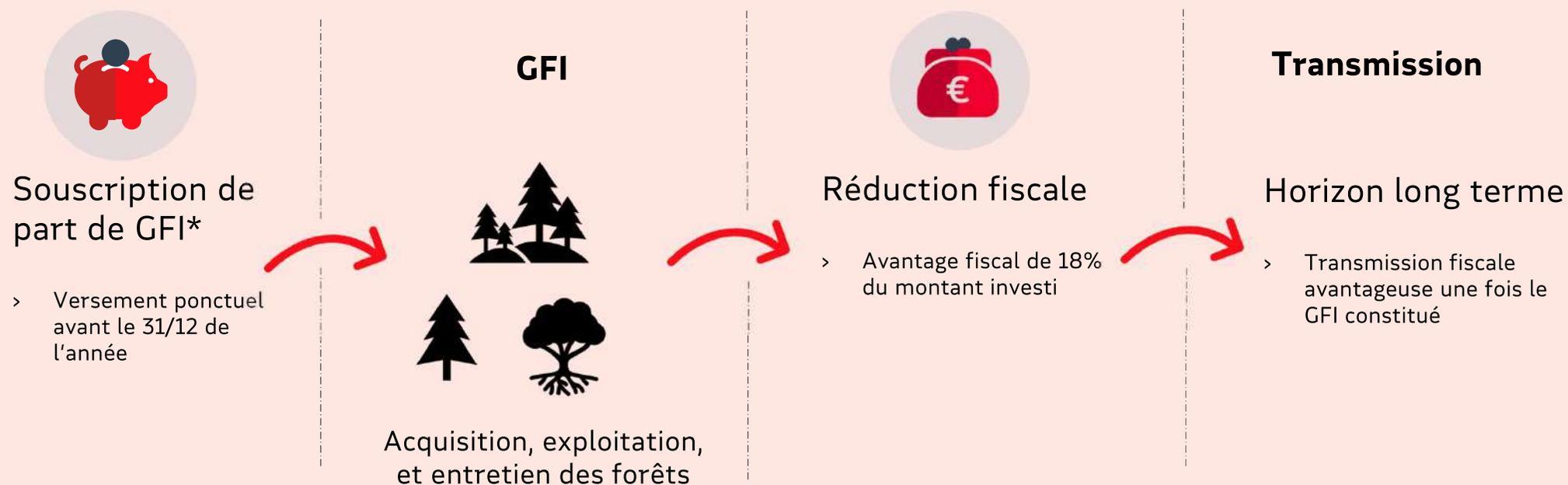
### **Pitchy** - Transformation digitale

- > Solution logicielle permettant à ses clients de créer des vidéos de qualité professionnelle de manière autonome

Le tout dans une démarche...  
Celle de **donner du sens** à ses investissements

## 5.3 La réduction d'impôt

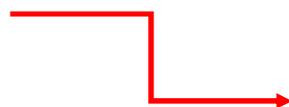
Le GFI pour participer à l'entretien des forêts



## 5.4 La réduction d'impôt

Pourquoi investir dans les forêts - Vidéo

Cliquer ici pour  
lire la vidéo!



*J'ai voulu tout*

**COMPRENDRE!**

[Plan stratégique 2023 - J'ai voulu tout comprendre #Fonds MAIF Forêts](#)

## 5.5 La réduction d'impôt

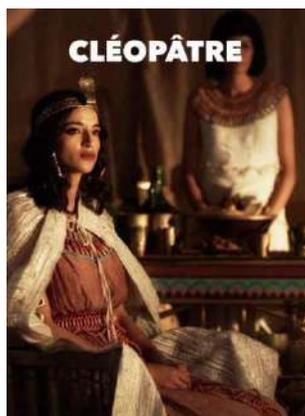
### La SOFICA pour soutenir la culture



L'investissement dans les SOFICA permet de réduire ses impôts via une réduction de 48% tout en participant au financement de la culture. Le SOFICA présente un risque de perte en capital important.

## 5.6 La réduction d'impôt

La SOFICA pour soutenir la culture - Quelques exemples



### Cléopâtre, à la recherche du tombeau disparu

Réalisé par : Anne-Fleur Delaistre et Julien Balestier

Production : Label News

Genre : Série documentaire

Date de sortie : 29/05/2023



### Les randonneuses

Réalisé par : Frédéric Berthe

Avec : Alix Poisson, Clémentine Célerié, Camille Chamoux

Genre : Série TV

Production : Federation Entertainment, Empreinte Digitale

Date de sortie : 15/05/2023



### Sidonie au Japon

Réalisé par : Élise Girard

Avec : Isabelle Huppert, August Diehl, Tsuyoshi Ihara

Genre : Drame

Production : 10:15! Productions

Date de sortie : 03/04/2024

25

21/11/2024

Optimiser sa fiscalité, en y donnant du sens

La SOFICA est un fonds de capital à risque et ne comporte aucune garantie en capital.



## 5.7 La réduction d'impôt

### La réduction d'impôt - fonctionnement

#### Exemple :

Monsieur et Madame payent  
**4 572 €** d'impôts.

Ils investissent 20 000 €  
dans un GFI.

$$20\,000 \times 18\% = 3\,600 \text{ € de gain d'impôt}^*$$

$$\text{IR final : } 4\,572 - 3\,600 \text{ €} = \mathbf{972 \text{ € d'impôt final}}$$

*Le GFI comporte des risques et ne présente aucune garantie en capital*

*Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et il est susceptible d'être modifié ultérieurement.*

## 5.8 Ce qu'il faut retenir

En synthèse



Déduction ou réduction : Quel avantage fiscal ?



Notre singularité : Une offre patrimoniale 100% utile à la planète et à la société



Une étude de chaque situation fiscale est primordiale (avis d'impôts, composition familiale, revenus...)



Nos conseillers en gestion de patrimoine sont à votre écoute

## 5.9 Des questions ?



Merci pour votre attention

# 6 Mentions légales

## Mentions légales

**MAIF** - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.

**MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES** - Société par actions simplifiée au capital de 3 465 134 € - RCS Niort 350 218 467 - 100 avenue Salvador Allende, 79038 Niort cedex 9. Intermédiaire en opérations d'assurance, intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement, conseiller en investissements financiers enregistré auprès de la CNCEF et inscrit au registre unique sous le n° 07031206 (www.orias.fr), titulaire de la carte T n° CPI 7901 2016 000

**Carbone 4** - Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 925 000€ - RCS Paris 829 579 549 - 54 Rue de Clichy, 75009 PARIS.

**Association France Active** - Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée en 1988 - SIRET n° 344 891 668 00065 - Tour Cityscope - 3 rue Franklin, 93100 MONTREUIL.

**POSITIV** - Association sans but lucratif régie par les dispositions de la loi 1901 - SIRET n° 491 622 668 00540 - 1 Rue Philidor, 75020 PARIS.

**Créateur de Forêt** - Société par actions simplifiée au capital de 60 000€ - RCS Niort 894 058 361 - 10 Rue du Fief Damourette, 79 000 NIORT.

**Saveurs et Vie** - Société par actions simplifiée au capital de 106 477,50€ - RCS Créteil 434 676 771 - Rue de la soie, 94310 ORLY.

**GreenOffice** - Société par actions simplifiée au capital de 70 000€ - RCS Nanterre 479 919 755 - 22 Rue du Président Wilson, 92300 LEVALLOIS PARRET.

**Pitchy** - Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2094,31€ - RCS Paris 799 416 011 - 157 Boulevard Macdonald, 75019 PARIS.

## Labels

**Plan France Relance** - Le Gouvernement Français a lancé, le 3 septembre 2020, un plan de relance historique de 100 milliards d'euros pour redresser l'économie et faire la « France de demain ». Inscrit dans la continuité des mesures de soutien aux entreprises et salariés lancées dès le début de la crise de la Covid-19, ce plan vise à transformer l'économie et créer de nouveaux emplois. Il repose sur trois piliers : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Plus d'info : [Présentation du Plan de relance | economie.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr/plan-france-relance)

**Label ISR (Investissement Socialement Responsable)** - Créé en 2016, le label ISR a été en France le premier label d'Etat permettant au grand public de choisir des supports d'épargne intégrant dans leur gestion des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance. Depuis sa création, le label a contribué à l'évolution de la gestion financière vers une gestion socialement responsable et plus transparente. Plus d'info : [Qu'est-ce que le Label ISR?](https://www.label-isr.com/)

**Label Finansol** - Créé en 1997 par l'association Finansol (devenue FAIR en juin 2021), afin que le grand public puisse distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits. Attribué par un comité d'experts indépendants issus de la société civile, il repose sur des critères de solidarité et de transparence. Ainsi, souscrire un produit labellisé Finansol assure que l'épargne investie contribue réellement au financement de la solidarité internationale mais également de la lutte contre les exclusions, de la lutte contre le mal-logement et du soutien aux activités écologiques. Plus d'info : [Le label Finansol - FAIR \(financerlasolidariteinternationale.org\)](https://www.financerlasolidariteinternationale.org/)

## Crédit photo

©Rgstudio\_GettyImages ©DjelicS-GettyImages



# 6 Risques des produits

## Risques du PER

Le Plan Epargne Retraite (PER) individuel est un produit d'épargne à long terme. Il permet d'économiser, dans un cadre fiscal avantageux, pendant la vie active, pour obtenir, à partir de l'âge de la retraite, un capital ou une rente. Le PER comporte les risques suivants.

Risque de perte en capital : les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse. L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, pas sur leurs valeurs.

Placement à long terme, épargne indisponible jusqu'à la retraite,

Imposition du capital à la sortie si les sommes versées au PER ont été déduites du revenu imposable,

Option pour la sortie en rente à l'adhésion irrévocable.

## Risques du FCPI

Un Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) constitue une catégorie de fonds communs de placement à risque, offrant à ce titre des avantages fiscaux aux investisseurs. Le FCPI comporte les risques suivants.

Liquidité : l'investissement dans le non coté présente une absence de liquidité pendant la durée de gestion ne permettant pas de vendre les parts au prix et dans les délais souhaités. L'investissement peut dépasser la durée maximale prévue dans le fonds.

Risque de perte en capital : Le FCPI comprend des actions non cotées en bourse présentant un risque en capital.

Risques fiscaux :

En cas de cession des parts avant 5 ans de détention, remise en cause des avantages fiscaux (impôt sur le revenu).

Produit soumis au plafonnement des niches fiscales.

Réduction non reportable et donc perdue en cas d'imposition insuffisante (IR).

# 6 Risques des produits

## Risques du GFI

Le Groupement Forestier d'Investissement (GFI) est une société civile particulière qui a pour objet la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, et même l'acquisition de forêts et de terrains à boiser. L'investissement en GFI est réservé aux personnes susceptibles par leurs connaissances et par leur souci de diversification des placements financiers, de prendre en compte les particularités de cette forme d'investissement. LE GFI comporte les risques suivants.

**Risque de perte en capital :** Le GFI n'offre pas de garantie en capital ; ce type d'activité connaît les évolutions et aléas du marché de la sylviculture.

**Risque sur les revenus :** la production de bois peut varier en qualité, en volume et en valeur ; il existe également un risque de perte de marché et un risque de mévente du produit des coupes de bois ; enfin, l'exploitation forestière est soumise aux aléas climatiques tels que les tempêtes, le gel, la grêle, les incendies et de manière générale les catastrophes naturelles ainsi que les risques phytosanitaires.

**Liquidité :** La liquidité est fonction des demandes de souscription ou d'acquisition de parts enregistrées par la gérance. Aucune garantie ne peut être apportée sur le délai de revente des parts ou sur le prix de cession. Par ailleurs, une contrainte de blocage existe en contrepartie des réductions d'impôt évoquées ci-dessus.

**Niveau de revenu prévisionnel du GFI inférieur au marché immobilier d'habitation ou de bureaux.**

**Commission de souscription à l'entrée élevée.**

**Le GFI ouvrant droit à réduction d'impôt est soumis au plafonnement des niches fiscales à 10 000 €.**

## Risques de la SOFICA

Une Société pour le Financement de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (SOFICA) est une société de capital-investissement spécialisée dans les œuvres cinématographiques ou audiovisuelles. Elle a pour activité exclusive le financement en capital d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées par le Ministère français de la Culture. La SOFICA comporte les risques suivants.

**Risque de liquidité et durée :** blocage des parts jusqu'à 10 années à compter de l'immatriculation de la SOFICA (délai fiscal de 5 ans minimum).

**Remise en cause de l'avantage fiscal en cas de donation ou de cession onéreuse des titres avant cette échéance ou du non-respect par la SOFICA de l'engagement d'investissement dans une société de réalisation conditionnant la majoration du taux de la réduction.**

**Risque de perte en capital :** espérance de gain aléatoire car liée au succès des œuvres financées. En conséquence, la rentabilité potentielle du placement résulte de la politique de gestion de la SOFICA et de l'avantage fiscal dont bénéficie le souscripteur.

**Risques fiscaux :**

En cas de cession des parts avant le 31 décembre de la 5ème année suivant la souscription, remise en cause de l'avantage fiscal (impôt sur le revenu)

Produit soumis au plafonnement des niches fiscales (18 000 €)

Réduction d'impôt non reportable et donc perdue en cas d'imposition insuffisante

Pour une même souscription, la réduction de se cumule pas avec la réduction d'impôt au titre des souscriptions au capital d'une PME.

**Frais :** Produits comportant des frais élevés.